MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

2ième Édition du mois de février 2015

Inscriptions pour le soccer saison 2015

Ville de Saint-Rémi
Club de soccer

Séances d'inscriptions

—> Vendredi 20 février de 18h à 20h
—> Dimanche 22 février de 10h à 12h
Lieu : centre communautaire, salle Desjardins (25 rue Saint-Sauveur)
Mode de paiement : chèque seulement*

Inscriptions à la Mairie

À partir du lundi 23 février, vous pourrez vous présenter à la Mairie au 105 rue de la Mairie durant les heures d'ouverture. Modes de paiement acceptés : argent comptant, Interac et chèque*.

Inscriptions par Internet

À partir du vendredi 20 février à 18h, rendez-vous au www.ville.saint-remi.qc.ca dans la section des Loisirs et suivez les démarches indiquées. Paiements par cartes de crédit Visa ou Mastercard seulement.

*Paiements par chèque

1. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Ville de Saint-Rémi.
2. Des frais de 25 $ seront appliqués pour tout chèque retourné par une institution financière.

Pair
Une présence rassurante !

LE PROGRAMME P.A.I.R. – GRATUIT ET EFFICACE

VOUS ÊTES INQUIET AU SUJET D'UN PROCHE OU D'UN AMI QUI DEMEURE SEUL ET/OU QUI EST MALADE?

POURQUOI NE PAS LUI DEMANDER DE S'INSCRIRE AU PROGRAMME P.A.I.R. (Programme d'appel individuel aux retraités) OFFERT GRATUITEMENT À TOUS LES AÎNÉS OU LES MALADES QUI DEMEURENT SEULS.

CE PROGRAMME UTILISÉ À TRAVERS PRESQUE TOUT LE QUÉBEC ET EN COLLABORATION AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC OU LA POLICE MUNICIPALE, A ÉTÉ CONÇU POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES SOUFFRANT DE PROBLÈMES DE SANTÉ LES RENDANT VULNÉRABLES.

CE PROGRAMME PERMET LA TRANQUILITÉ D'ESPRIT POUR LA FAMILLE D'UN AÎNÉ OU D'UN MALADE QUI DÉSIRE DEMEURER À SON DOMICILE. DEPUIS SA FONDATION, LE PROGRAMME P.A.I.R. A CONTRIBUÉ À SAUVER PLUSIEURS VIES.

VOTRE AGENCE P.A.I.R. DE ST-RÉMI EST RESPONSABLE DE TOUT LE TERRITOIRE DE LA M.R.C. DES JARDINS DE NAPIERVILLE. POUR INFORMATION OU INSCRIPTION : SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU CŒUR DU JARDIN », AU 450.454.6567 OU SANS FRAIS AU 514.990.4529.

Camp de Jour
Été 2015

Attention !! Attention !! Les informations pour le camp de jour seront disponibles dans les prochaines semaines, portez une attention particulière au bulletin du mois de mars.

Pour plus amples informations, vous pouvez rejoindre Geneviève Hébert à l'adresse courriel suivante : loisirs@mst-michel.ca ou par téléphone du mercredi au vendredi: 450-454-4502 poste 109

Bibliothèque Claire-Lazure

Un **Club d'échange de coupons sera créé mercredi le 25 février 2015**
Madame Nadine Riendeau animera ce club tous les derniers mercredis du mois à la bibliothèque Claire-Lazure de 19h à 20h30. Elle partagera ses connaissances dans ce domaine avec les personnes intéressées. Afin d'aider à la formation de ce club, nous demandons l'aide des citoyens de Saint-Michel à venir porter les coupons rabais qu'ils n'utilisent pas à la bibliothèque dans une boîte identifiée à cet effet.
Vous pouvez vous inscrire en personne ou en téléphonant au (450) 454-7995 ou par courriel à **biblio25@reseaubibliomonteregie.qc.ca**

Résolution :

2-2015/044 **RÉPARTITION DES TÂCHES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE :

1 Il y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des tâches municipales en fonction des intérêts et des disponibilités des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit :

1- **RÉPARTITION DES TÂCHES**. Les tâches municipales sont réparties comme suit :

Délégué à la MRC des Jardins de Napierville	Jean Guy Hamelin
Substitut	Normand Boyer
Festival Saint-Michel	Sylvain Lemieux
	Catherine Lefebvre
Comité d'embellissement	Catherine Lefebvre
Responsable des questions familiale	Catherine Lefebvre
Service d'infrastructure	Normand Boyer
Service de prévention des incendies	Sylvain Laplante
	Sylvain Lemieux
Loisirs	Normand Boyer
	Catherine Lefebvre
Bibliothèque	Gaston Dulude
Comité consultatif d'urbanisme	Julien Dulude
Transport Adapté	Julien Dulude
Transport collectif	Sylvain Lemieux
Comité Kruger	Normand Boyer
Comité des ressources humaines	Sylvain Lemieux
Aréna	Sylvain Laplante
Choupettes	Sylvain Lemieux

Le maire étant d'office sur tous les comités.

2- **FONCTION DE MAIRE SUPPLÉANT**. Le terme de la fonction de maire suppléant est d'une période d'un (1) an et la nomination d'un candidat se fera tous les ans sans considérer l'ordre des sièges. M. Normand Boyer assurera cette fonction du 1er janvier au 31 décembre 2015.

3- **PUBLICATION**. La publication de cette résolution sera effectuée dans le bulletin municipal de février 2015.

4- **REMPLACEMENT**. La présente résolution remplace toute autre résolution.

Copie conforme
et certifiée

Gino Dubé
Dir.gén. & Sec.-trés.